Salon des Médias 2025 à Bamako : L'Éducation aux Médias au cœur des échanges pour contrer la désinformation et préserver la liberté d'expression

MALI

1821

Malikilé

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 07 AOUT 2025

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Conférence des Nations Unies sur les PDSL

l'AES réclame le respect du droit d'accès à la mer



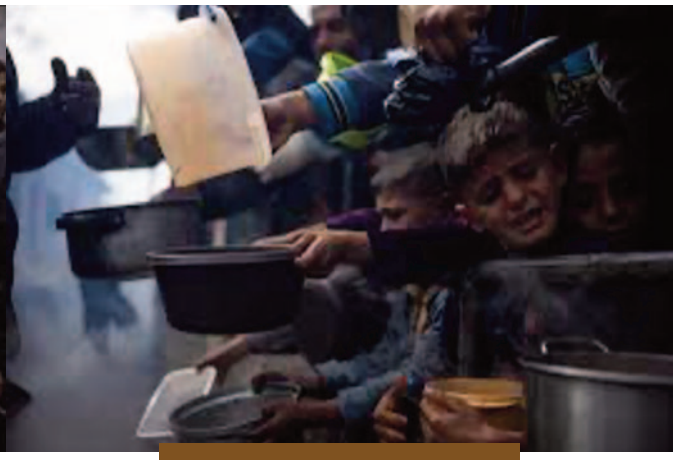
Décès de Fanta Diallo : La veuve du Président Modibo Keïta tire sa révérence



Loi sur les indemnités du CNT : L'épée de Damoclès enfin levée pour Malick Diaw et ses collègues


Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI





La Palestine détruite à l'indifférence générale

La Palestine se meurt, et le monde regarde ailleurs. À Gaza, les bombes tombent, les enfants meurent, les hôpitaux s'effondrent, et l'odeur de la mort s'accroche aux ruelles dévastées. Jour après jour, le peuple palestinien est écrasé sous une violence méthodique, implacable, qui ne laisse derrière elle que des ruines et un silence international profondément complice.

Il ne s'agit plus d'un « conflit » – ce mot vidé de sens par des décennies d'hypocrisie diplomatique. Il s'agit d'une destruction systématique d'un peuple, d'une mémoire, d'un avenir. Une guerre asymétrique où l'un bombarde et affame, pendant que l'autre supplie pour sa survie. Où les appels humanitaires sont ignorés, les droits humains piétinés, et les résolutions internationales réduites à des feuilles mortes.

Et pourtant, que fait la communauté internationale ? Rien. Ou si peu que cela en devient obscène. Les grandes puissances se contentent de mots vagues, de formules vides, pendant que les armes pleuvent. Les organisations régionales, elles, se disputent sur des questions secondaires pendant que Gaza saigne. Et nos dirigeants africains, eux aussi, restent murés dans un silence gênant, trahissant l'esprit de solidarité qui fondait jadis nos luttes de libération.





Moctar Sow

À l'heure où des millions de regards devraient être tournés vers la Palestine, l'humanité détourne les yeux. L'indifférence est devenue un choix politique, un confort moral pour ceux qui refusent de nommer l'injustice. Mais cette indifférence est elle-même une forme de violence. Une complicité froide, qui laisse les bourreaux agir à visage découvert.

À Malikilé, nous refusons ce silence. Nous refusons d'être les spectateurs passifs d'un drame annoncé. Nous refusons que la douleur d'un peuple devienne une simple rubrique « internationale » dans nos journaux.

La Palestine n'est pas une cause oubliée. Elle est le miroir de notre humanité. Et tant qu'un seul Palestinien souffrira dans l'indifférence générale, c'est notre propre dignité collective qui sera en jeu.

>> Sommaire







Une /

Conférence des Nations Unies sur les PDSL : l'AES réclame le respect du droit d'accès à la mer **P.4**

Brèves /

Bamako et Achgabat renforcent les liens de coopération : Le Premier ministre malien reçu par le Président du Turkménistan **P.10**
Awaza (Turkménistant) : La vision du Mali exposée à la 3è conférence LLDC3 de l'ONU **P.10**
Marché régional des titres publics : Le Mali peine à mobiliser les 30 milliards FCFA **P.11**
CEDEAO : La monnaie commune annoncée pour 2027 **P.11**
Renforcement de la lutte contre la corruption : L'OCLEI et l'ARGASC unissent leurs efforts **P.12**

Actualité /

Décès de Fanta Diallo : La veuve du Président Modibo Keïta tire sa révérence **P.14**
Salon des Médias 2025 à Bamako : L'Éducation aux Médias au cœur des échanges pour contrer la désinformation et préserver la liberté d'expression **P.16**

Politique /

Loi sur les indemnités du CNT : L'épée de Damoclès enfin levée pour Malick Diaw et ses collègues **P.19**
Lettre à grand-père : Rien n'est nouveau sous la voûte ! **P.21**
En touloucratie : La vérité est un crime d'état **P.22**

Culture & société /

Exposition Universelle d'Osaka 2025 : Vernissage de l'exposition "GINNA, la fondation de la société" **P.25**

International /

Côte d'Ivoire : Un dialogue politique s'ouvre entre le pouvoir et l'opposition autour de la CAP-CI **P.26**
Que révèle la première place de « Dead to rights » au box-office mondial lors du premier week-end d'août ? **P.28**

Sport /

Football : Les Maliennes de l'USFAS entament leur campagne africaine en beauté **P.29**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Conférence des Nations Unies sur les PDSL l'AES réclame le respect du droit d'accès à la mer

A l'occasion de la Troisième Conférence des Nations Unies sur les Pays en Développement Sans Littoral (PDSL), le Premier ministre malien, le Général de Division Abdoulaye Maïga, s'exprimant au nom de la Confédération des États du Sahel (AES), a lancé un appel fort en faveur du respect des droits fondamentaux des pays enclavés, dénonçant au passage les blocages, sanctions et mesures coercitives qui entravent leur développement.

Prenant la parole à Awaza, au Turkménistan, le chef du Gouvernement malien a d'abord transmis les salutations fraternelles des présidents de l'AES – le Capitaine Ibrahim Traoré du Burkina Faso, le Général Assimi Goïta du Mali (actuel président de la Confédération) et le Général Abdourahamane Tiani du Niger – avant d'exprimer sa reconnaissance aux autorités turkmènes pour leur hospitalité.

Composée de trois États sahéliens enclavés, la Confédération AES est confrontée à des défis communs à tous les pays sans accès à la mer : coûts de transport élevés, délais d'acheminement allongés, et vulnérabilité structurelle aux chocs extérieurs.

Mais au-delà de ces difficultés logistiques, le Premier ministre Abdoulaye Maïga a dénoncé une entrave politique délibérée :

« Sous des prétextes fallacieux, notre droit d'accès à la mer a été bafoué, en violation flagrante de la Convention de Montego Bay de 1982 et de la Convention de 1965 sur le commerce de transit », a-t-il rappelé, appelant les Nations Unies à une condamnation ferme de ces actes.

Il a salué la solidarité exemplaire de la Guinée, de la Mauritanie et du Togo, qui ont maintenu leurs frontières ouvertes malgré les pressions extérieures.

Dans son allocution, le chef du Gouvernement malien a appelé le groupe des PDSL à s'unir pour faire respecter les normes internationales et rejeter les sanctions illégales, souvent utilisées comme moyen de pression politique contre les pays enclavés.

La Confédération AES, selon lui, a pris part à la Conférence avec l'espoir de voir le Programme d'Action de Vienne (2014–2024) réévalué et renforcé, en tenant compte des nouveaux enjeux de souveraineté, de sécurité, et de développement endogène.

Le Premier ministre a mis en lumière les initiatives souveraines prises par l'AES pour transformer les contraintes en opportunités :

- Investissements stratégiques dans les infrastructures, l'énergie, l'industrialisation et la diversification économique
- Création de la Banque Confédérale pour l'Investissement et le Développement
- Valorisation locale des ressources naturelles
- Mobilisation des ressources internes

Sur le plan sécuritaire, il a salué les succès militaires contre les groupes armés terroristes,



accusant au passage certains États étrangers de soutenir ces groupes dans l'ombre. L'AES, a-t-il affirmé, « ne se laissera ni intimider, ni déstabiliser ».

Réitérant l'engagement de l'AES envers un multilatéralisme à visage humain, Abdoulaye Maïga a invité la communauté internationale à :

• Revoir les critères de notation du risque pour permettre aux pays à faible revenu d'accéder à un financement équitable d'ici 2030 ;

• Intégrer les PDSL dans tous les processus intergouvernementaux, notamment la Convention-cadre sur la coopération fiscale ;

• Lutter contre les évasions fiscales des multinationales exploitant les ressources africaines.

En guise de conclusion, le Premier ministre a rejeté les représentations négatives du Sahel comme région de crises :

« Notre narratif, c'est que le Sahel est une terre d'opportunités. Nous tendons la main à tous les partenaires sincères, dans un cadre de coopération respectueux, équilibré et gagnant-gagnant ».

Le discours d'Abdoulaye Maïga à la tribune des Nations Unies s'inscrit dans une volonté politique claire de repositionner l'AES sur la scène internationale, non plus comme simple récipiendaire de solidarité, mais comme acteur à part entière, maître de son destin et force de proposition pour les PDSL.

Moctar Sow



Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Ind. Hôtelière et du Tourisme

EXPOSITION UNIVERSELLE OSAKA 2025 / LE MINISTRE MAMOU DAFFE VISITE LE MUSEE NATIONAL 'ETHNOLOGIE DU JAPON
En marge de sa participation à l'Exposition Universelle d'Osaka 2025 au Japon, le Ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, M. Mamou DAFFÉ, accompagné de ses collaborateurs et du Pr. Oussouby SACKO, a effectué, ce lundi 4 août 2025, une visite au Musée National d'Ethnologie d'Osaka, au Japon.
Cette visite a permis au Ministre DAFFÉ de constater les nombreuses similitudes culturelles et historiques entre le Mali et le Japon, notamment sur le plan de la revitalisation culturelle des territoires, un enjeu commun aux deux pays. Toute chose qui s'inscrit en droite de la vision de Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État qui a dédié cette année 2025 à la culture.
Le Ministre a parcouru avec intérêt les différents pavillons du Musée qui proposent des expositions retraçant non seulement l'histoire du continent africain, mais également les dynamiques contemporaines de ses sociétés dédiée aux instruments de la musique malienne. Toute chose qui témoigne du rayonnement de notre patrimoine culturel à l'international.
À l'issue de la visite, le Ministre a eu une séance de travail avec les responsables du Musée. Les échanges ont notamment porté sur le renforcement de la coopération culturelle entre Musée National d'Ethnologie d'Osaka et le Musée National du Mali à travers des expositions conjointes Mali-Japon afin de renforcer davantage les liens culturels entre les deux nations.
Les échanges ont également porté un futur partenariat entre les deux institutions muséales, dans une dynamique de partage, de coopération et de transmission des savoirs. Cette visite marque une nouvelle étape dans la diplomatie culturelle du Mali, et illustre l'importance du dialogue interculturel pour la paix, la compréhension mutuelle et la préservation des identités.



#2025anneedelacultureaumali
CCOM MACIHT.
La culture, pilier pour bâtir le Mali nouveau

Univers Des Stars Guinéennes



Au Ghana , le Ministre de la Défense Dr. EDWARDS OMANE BOAMAH et celui de l'Environnement IBRAHIM MURTALA MUHAMMED, p€rdent la v!e dans un crash d'hélicoptère de l'armée.



Casimir Sangala



LES DIX ENNEMIS DE LA VIE
1. La peur : elle vous empêche de saisir les opportunités.
2. L'ignorance : elle vous empêche de prendre de bonnes décisions.
3. La colère : elle vous empêche de voir les choses clairement.
4. L'envie : elle vous détourne de votre propre progression.
5. L'ego : il vous empêche d'apprendre des autres.
6. Le doute : il vous empêche de croire en vous et de prendre des risques pour réaliser vos rêves.
7. La haine : elle vous empêche de devenir une meilleure personne.
8. Le manque de pardon : Il vous prive de liberté intérieure.
9. Le mensonge : il détruit la confiance que les autres peuvent avoir en vous.
10. L'orgueil : il vous empêche de reconnaître et de corriger vos erreurs.
Examinez votre vie : identifiez ces ennemis et éliminez-les avant qu'ils ne vous détruisent.

Moussa Baba Coulibaly



Qu'elle soit femme rurale ou citadine, jeune fille ou en âge de procréer, la santé intégrale de la #femme malienne est au cœur du mandat de UNFPA Mali
#droitsdesfemmes
#droitsdesfemmesetdesfilles



Kabala 24 IMD

URGENT: selon mes info les terroristes qui sont à Banan cercle de Bougouni. vise l'usine de lithium à Goulamani

Sambou Sissoko



SOUVERAINETÉ ou KLEPTOCRATIE ?
Le 3 mai 2023, pendant que les Maliens dormaient, le pouvoir militaire, lui, veillait. Mais il ne veillait pas sur la sécurité du pays, ni sur le panier de la ménagère, ni sur l'avenir des enfants. Non. Il veillait sur ses intérêts. Et c'est ainsi que le décret n°2023-0275/PT-RM fut signé, dans l'opacité la plus totale. Un décret court, mais aux conséquences dévastatrices. Un texte sec, mais à la portée toxique. Car ce décret, soyons clairs, légalise le vol d'État.



Mme TALL
PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

DECRET N°2023- 0275 /PT-RM DU 03 MAI 2023

FIXANT LE REGIME DES MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES EXCLUS DU CHAMP D'APPLICATION DU CODE DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°2013-028 du 11 juillet 2013 relative aux lois de finances ;

Vu le Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant Code des marchés publics et des délégations de service public ;

Vu le Décret n°2018-009/P-RM du 10 janvier 2018 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT- RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2022-0752/PT-RM du 04 décembre 2022 portant nomination d'un ministre d'Etat ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

Article 1er : Le présent décret fixe le régime des contrats de travaux, de fournitures et de services exclus du champ d'application du Code des marchés publics et des délégations de service public dont les modalités d'acquisition sont incompatibles avec les mesures de publicité.

SYNDICATS VENDUS, PEUPLE TRAHI : LE SILENCE COMPLICE QUI ÉTOUFFE LE MALI
Il fut un temps où Bamako résonnait des cris des enseignants, médecins, magistrats et douaniers. Sous Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), les syndicats incarnaient la résistance du peuple malien. L'UNTM, la CDTM, le CSTM, le SAM/SYLIMA, la Synergie des enseignants : leurs grèves, sit-in et communiqués enflammés portaient des revendications légitimes, salaires décents, conditions de travail humaines, respect des engagements. Ces voix étaient le dernier rempart contre l'arbitraire. Mais depuis le coup d'État du 24 mai 2021, un silence glacial s'est abattu. Un silence qui ne console pas, mais qui accuse.



Le Monde Afrique • MALI

Mali : avec l'arrestation de l'ex-premier ministre Moussa Mara, la junte achève de museler la classe politique

Après avoir dissous les partis et s'être maintenus au pouvoir sans passer par les urnes, les militaires ont emprisonné ou poussé à l'exil de nombreuses figures de l'opposition.



Safi Diabaté



Alhamdoulilah Je suis bien arrivée au Maroc pour notre grand concert du 3 août 2025, aux côtés de mon frère Djinxi B .
La scène nous attend, et vous aussi !
Je compte sur vous pour sortir nombreux et faire vibrer Rabat comme jamais. Les absents auront vraiment tort... À très vite, le Maroc
La Diva Safi Diabaté



Gandhi Malien

Lettre de félicitations adressée au juge de paix à compétence étendue de Yanfolila Bakaye Meminta par le ministre de la justice du Mali suite à la saisie et à l'arrestation de beaucoup d'exploitants illégaux(nationaux et étrangers)d'or dans le zone de Yanfolila
Félicitations , notre maman là haut dans le ciel est fière de toi
Drissa Meminta



MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME
SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

Bamako, le 24 JUIL 2025

Le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux

A

Monsieur le Juge de Paix à Compétence Etendue de Yanfolila

N° 0000706 /MJDH-SG

Objet : *Lettre de félicitations et d'encouragements.*

L'exécution correcte des missions de l'Etat dans les localités abritant des sites miniers, en exploitation industrielle ou artisanale, est l'une des préoccupations majeures partagées à la fois par les plus Hautes Autorités du pays, les organisations de la société civile, les défenseurs de droits de l'Homme ainsi que les populations exposées aux conséquences dramatiques de l'exploitation minière anarchique et clandestine.

L'application stricte de la loi dans le cadre de la gestion des affaires liées à l'exploitation minière demeure l'une des missions essentielles de l'Etat dont le bon accomplissement mérite le soutien, l'accompagnement et l'encouragement des Autorités à différents niveaux de responsabilité de l'Etat.

C'est dans cette logique qu'il m'est agréable de vous adresser mes très vives et chaleureuses félicitations pour tous les efforts que vous ne cessez de déployer dans l'exercice de vos fonctions de Juge de Paix à Compétence Etendue de Yanfolila, notamment les actions salvatrices de la justice dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage clandestin dans cette localité.

Aussi, votre exemplarité dans la gestion des affaires judiciaires, en cette matière, reconnue et attestée à la fois par le Syndicat Malien du Commerce et des Mines (SYMACOM), les citoyens de Yanfolila et les services de contrôle du Département, constitue une source de fierté et est conforme à la dynamique de transformation positive actuelle de la justice pour renforcer la confiance des citoyens en l'institution judiciaire.

En vous renouvelant mes sincères félicitations, je vous encourage à persévérer dans cette voie pour le bonheur de la population de Yanfolila et pour l'honneur de la justice de notre pays.

Le Ministre,

Mamoudou KASSOGUE
Officier de l'Ordre national

Cité Administrative - Bâtiment 12 - 3ème étage - BP 97
Site web:www.justice.gouv.ml



Bamako et Achgabat renforcent les liens de coopération : Le Premier ministre malien reçu par le Président du Turkménistan



En marge de la Troisième Conférence des Nations unies sur les pays en développement sans littoral (LLDC3), un pas significatif a été franchi dans le raffermissement des relations bilatérales entre le Mali et le Turkménistan. Le Président de la République du Turkménistan, Serdar Berdimuhamedow, a accordé ce mercredi, au Palais des Sports d'Awaza, une audience au Premier ministre malien, le Général de division Abdoulaye Maïga.

Cette rencontre diplomatique de haut niveau s'inscrit dans une dynamique de renforcement des liens de coopération entre Bamako et Achgabat, dans un contexte mondial où les pays sans accès à la mer cherchent à mieux mutualiser leurs efforts pour surmonter les contraintes géographiques qui freinent leur développement.

Durant l'audience, les deux dirigeants ont échangé sur les défis communs auxquels sont confrontés les pays enclavés, notamment en matière d'accès aux corridors de transport, de connectivité commerciale et de diversification économique. Le Premier ministre malien a salué l'engagement du Turkménistan en faveur de la solidarité régionale et de la coopération Sud-Sud, tout en réaffirmant la volonté du Mali de renforcer ses partenariats stratégiques en Asie centrale.

Pour sa part, le Président Serdar Berdimuhamedow a exprimé son intérêt pour une coopération accrue avec le Mali dans des secteurs clés tels que les infrastructures, l'énergie, l'agriculture et les échanges culturels. Il a souligné l'importance d'intensifier les consultations diplomatiques et les initiatives conjointes pour favoriser une croissance inclusive et résiliente.

Cette audience marque une étape importante dans la diplomatie malienne sur la scène internationale. Elle témoigne aussi de la volonté des autorités de transition de diversifier leurs alliances et de porter la voix du Mali dans les grandes tribunes multilatérales.

En marge de la conférence LLDC3, le Premier ministre poursuit ses rencontres bilatérales avec d'autres chefs d'État et de gouvernement, consolidant ainsi la présence active du Mali dans les discussions internationales sur le développement durable des pays enclavés.

Moctar Sow

Awaza (Turkménistant) : La vision du Mali exposée à la 3è conférence LLDC3 de l'ONU



Deux ministres maliens ont eu l'opportunité d'exposer la vision du Mali lors de la 3e Conférence des Nations Unies sur les Pays en Développement sans littoral qui s'est tenue à Awaza, au Turkménistan. Cette conférence visait à trouver des solutions aux multiples difficultés auxquelles sont confrontés les 32 Pays en Développement sans littoral. Au total, cinq panels ont été animés dans le but d'explorer le plan d'action d'Awaza pour la période 2024-2034.

Les ministres maliens présents étaient le ministre des Transports et des Infrastructures ainsi que celui de l'Industrie et du Commerce. Ils ont participé à deux panels distincts afin de présenter la vision du Mali et de transformer les difficultés en opportunités. Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, a mis en avant le lien entre cette conférence et la Vision 2063 du Mali ainsi que la stratégie nationale de développement. Son intervention s'est concentrée sur le thème "saisir le potentiel transformateur du commerce, de la facilitation du commerce et de l'intégration régionale pour les Pays en Développement sans littoral".

De son côté, la ministre des Transports et des Infrastructures, Madina Sissoko Dembélé, a axé sa communication sur le thème "construire des infrastructures durables, renforcer la connectivité et promouvoir des systèmes de transit sans restriction pour les Pays en Développement sans littoral".

En parallèle des panels, des forums se sont tenus, notamment celui des parlementaires et celui de la jeunesse et du secteur privé. Ces échanges ont permis de nourrir la réflexion et de favoriser des collaborations fructueuses pour l'avenir des Pays en Développement sans littoral.

Cette participation active du Mali à cette conférence internationale témoigne de son engagement à contribuer aux efforts collectifs pour surmonter les défis spécifiques aux Pays en Développement sans littoral et à transformer ces défis en opportunités de développement durable.

Arouna Sidibé

Marché régional des titres publics : Le Mali peine à mobiliser les 30 milliards FCFA



Le Trésor public malien a échoué à atteindre son objectif de mobilisation de ressources lors de l'émission conjointe de Bons et Obligations Assimilables du Trésor (BAT/OAT) organisée le 4 août 2025 sur le marché régional de l'UEMOA. Sur les 30 milliards de FCFA initialement recherchés, seuls 21,72 milliards ont été finalement levés, soit 71,87 % du montant visé.

Bien que l'opération ait bénéficié d'un taux de couverture global de 100,73 %, avec des offres atteignant 30,22 milliards de FCFA, le Mali a dû revoir ses ambitions à la baisse, refusant une partie des souscriptions jugées trop onéreuses. Le Trésor a en effet fait le choix stratégique de limiter les montants acceptés afin de contenir le coût de sa dette, dans un contexte marqué par des taux d'intérêt élevés.

Dans le détail, ce sont les Bons du Trésor à 364 jours qui ont suscité le plus d'intérêt, permettant de mobiliser 15,72 milliards FCFA. Les Obligations à 3 ans ont rapporté 4,5 milliards, tandis que celles à 5 ans n'ont attiré que 1,49 milliard, signe d'un appétit limité des investisseurs pour les maturités longues, souvent associées à une perception de risque accrue.

La faible mobilisation des ressources révèle les difficultés croissantes du Mali à séduire les investisseurs du marché régional. Si les offres reçues proviennent de six des huit pays de l'UEMOA — le Mali (8,5 milliards), le Niger (5,5 milliards), le Sénégal (3 milliards), le Burkina Faso (2,7 milliards), la Côte d'Ivoire (2 milliards) et le Bénin (10 millions) — cette diversité géographique ne suffit pas à masquer une réalité plus préoccupante : la confiance des marchés envers la signature malienne semble s'éroder.

Cette contre-performance, qui intervient dans un contexte macroéconomique tendu et une transition politique prolongée, met en lumière la vulnérabilité croissante des finances publiques maliennes. Elle pourrait également affecter la capacité de l'État à financer ses besoins budgétaires et à soutenir ses engagements sociaux, économiques et sécuritaires.

Face à cette situation, les autorités devront redoubler d'efforts pour restaurer la crédibilité financière du pays, maîtriser le coût de l'endettement et renforcer la transparence dans la gestion des ressources publiques afin de rassurer les investisseurs sur le marché régional.

Moctar Sow

CEDEAO : La monnaie commune annoncée pour 2027



La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a récemment franchi une étape significative dans son projet d'intégration monétaire en annonçant la mise en circulation de la monnaie unique ouest-africaine, l'ECO, pour l'année 2027. Cette annonce historique a été faite par le président de la Commission de la CEDEAO, Omar Alieu Touray, à Banjul, en Gambie, à l'issue de sa rencontre avec le président gambien, Adama Barrow.

Après des années de préparation et de reports successifs, ce projet longtemps attendu semble enfin prendre une tournure concrète. Ce qui distingue cette nouvelle annonce est l'approche adoptée par la CEDEAO, qui choisit de progresser avec les pays membres prêts à l'intégration monétaire, tout en offrant un soutien aux États moins avancés pour les aider à se mettre à niveau.

Cette stratégie novatrice pourrait accélérer le processus d'intégration régionale en surmontant les disparités économiques et budgétaires entre les pays membres. Elle répond également aux attentes des populations et des acteurs économiques de la région en favorisant un marché plus intégré.

Cependant, la mise en place d'une monnaie commune reste un défi complexe qui nécessitera des ajustements techniques ainsi que des décisions politiques importantes, notamment en ce qui concerne la gestion monétaire, les taux de change et le rôle des banques centrales nationales. Malgré ces défis, l'annonce de la CEDEAO a le potentiel de relancer la dynamique d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, dans un contexte où plusieurs blocs régionaux du continent cherchent à renforcer leur autonomie économique.

Cette avancée vers l'Eco marque une étape importante dans l'histoire de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, et souligne la volonté des pays membres de la CEDEAO de créer un espace économique commun plus fort et plus cohérent pour favoriser le développement et la prospérité de la région.

Arouna Sidibé

Renforcement de la lutte contre la corruption : L'OCLEI et l'ARGASC unissent leurs efforts

Dans un contexte où la transparence et la bonne gouvernance sont au cœur des priorités nationales, une rencontre stratégique s'est tenue ce mercredi entre le Pôle investigations de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI) et l'Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Saisis ou Confisqués (ARGASC). L'objectif affiché : renforcer la collaboration opérationnelle entre les deux structures dans le cadre des enquêtes patrimoniales.

Organisée dans la salle de conférence de l'OCLEI, cette séance d'échanges a rassemblé des responsables clés des deux institutions, notamment M. Moussa SISSOKO, directeur général adjoint de l'ARGASC, le Contrôleur principal de police Badji COULIBALY, président par intérim du Pôle investigations de l'OCLEI, ainsi que plusieurs cadres techniques. Les discussions ont porté sur les mécanismes de coordination entre les investigations menées par l'OCLEI et les procédures de gestion, de conservation et de recouvrement des biens saisis ou confisqués, relevant de l'ARGASC. Chaque entité a partagé ses expériences, ses contraintes et ses outils d'intervention dans le domaine complexe de la traque des avoirs illicites.

Cette rencontre témoigne de la volonté commune des deux institutions de mutualiser leurs expertises et de consolider leurs synergies pour plus d'efficacité dans la lutte contre l'enrichissement illicite et la criminalité financière. L'enjeu est de taille : garantir que les biens mal acquis soient identifiés, saisis, gérés de manière rigoureuse, et réinjectés dans l'économie nationale.

Les responsables présents ont salué la qualité des échanges et ont exprimé leur engagement à traduire cette dynamique interinstitutionnelle en actions concrètes. « Cette initiative s'inscrit pleinement dans notre mission de préservation de l'intégrité publique et de renforcement de l'État de droit », a souligné un cadre de l'OCLEI.

À terme, cette coopération renforcée devrait non seulement optimiser les enquêtes patrimoniales mais aussi accroître l'efficacité du recouvrement des avoirs illicites, au bénéfice de la transparence et de la justice économique au Mali.

Ce premier cadre de concertation entre l'OCLEI et l'ARGASC augure d'une collaboration durable, à même de donner une nouvelle impulsion à la lutte contre la corruption et à la promotion d'une gouvernance plus vertueuse.

Yacouba Ongoiba



www.malikile.com

INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa nouvelle politique de dématérialisation des paiements, l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les bénéficiaires de pension et/ou de rente ivoiriennes que les paiements par virement bancaire et mobile money commenceront à partir du 1er août 2025.
Pour ce faire :

- **les pensionnés et/ou rentiers ayant une pension et/ou rente supérieure ou égale à cinquante mille francs CFA (50.000), doivent déposer un relevé d'identité bancaire (RIB) à la direction des relations extérieures.**

- **les pensionnés et/ou rentiers ayant une pension et/ou rente inférieures à cinquante mille francs CFA (50.000), à défaut du RIB, peuvent déposer une fiche d'identification enregistrée au nom du pensionné et authentifiée par l'opérateur de téléphonie à la Direction des Relations Extérieures.**

La Direction Générale de l'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous les pensionnés.

Bamako, le 24 juillet 2025
La Direction Générale

Décès de Fanta Diallo : La veuve du Président Modibo Keïta tire sa révérence



Le Mali pleure une figure silencieuse mais emblématique de son histoire. Madame Fanta Diallo, dernière épouse en vie du Président Modibo Keïta, père fondateur de l'indépendance malienne, est décédée ce mardi à Bamako, à l'âge de 82 ans. Sa disparition marque non seulement la perte d'une ancienne Première dame, mais surtout celle d'une mémoire vivante de l'une des époques les plus décisives de la construction nationale.

Discrète, digne, effacée mais ô combien présente dans le souvenir collectif, Fanta Diallo appartenait à cette génération de femmes qui ont vécu aux côtés d'hommes d'État, partageant leurs engagements, leurs espoirs, leurs exils parfois, mais toujours dans l'ombre et la retenue. Troisième et dernière épouse de Modibo Keïta, elle fut aussi la mère de deux filles, dont l'une est décédée il y a quelques années, laissant aujourd'hui Hatouma Keïta comme l'unique héritière directe du couple présidentiel.

Fanta Diallo a traversé les décennies avec cette élégance silencieuse des grandes dames de l'histoire, sans jamais s'exprimer publiquement sur la politique, mais toujours soucieuse de préserver l'héritage moral et patriotique de son défunt époux. Si elle n'occupait aucune fonction officielle, elle jouait, dans l'intimité et la discrétion, un rôle de transmission, notamment auprès de ses petits-enfants et des visiteurs venus la rencontrer, par respect ou par devoir de mémoire.

« Elle parlait peu, mais avec une grande lucidité. Elle connaissait les grandes lignes du passé malien, mais aussi les tourments du présent », témoigne un universitaire malien qui avait eu le privilège d'échanger avec elle. « Elle savait que le Mali avait changé, parfois en bien, souvent en mal, mais elle gardait foi en l'avenir, tant que la mémoire de Modibo restait vivante ».

Un ancien cadre du ministère de la Culture, ému, a confié à Bamada.net un souvenir particulièrement marquant :

« Nous étions sur la véranda de sa maison. Elle était entourée de ses petits-enfants, buvant du thé, éventail en main. Elle nous parlait du Mali de Modibo avec un mélange de nostalgie, de fierté et de clairvoyance. »

Fanta Diallo avait pour habitude de saluer la considération dont faisaient preuve certains présidents de la Troisième République à l'égard de la mémoire de Modibo Keïta. Malgré les bouleversements politiques et les crises successives, elle reconnaissait que l'image de son époux avait toujours été épargnée par les calculs politiciens, et que des gestes de reconnaissance — symboliques ou officiels — avaient permis de garder vivante la mémoire du premier Président du Mali.

C'est cette reconnaissance, empreinte de solennité et de continuité républicaine, que le Gouvernement de la Transition a tenu à réitérer ce mardi 5 août 2025, à travers le Communiqué officiel n°075, signé du ministre de l'Administration territoriale, le Général de Division Abdoulaye Maïga. Le texte exprime la « profonde douleur » des autorités et transmet les condoléances les plus attristées du Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, au nom de l'État et du peuple malien. Le communiqué rappelle que Mme Fanta Diallo fut « une Pre-



mière dame, témoin et actrice des premières heures de la République ».

Depuis l'annonce de son décès, les hommages pleuvent sur les réseaux sociaux et dans les cercles intellectuels et politiques. Plusieurs anciens ministres, universitaires, chercheurs et citoyens lambda ont exprimé leur tristesse face à la perte de cette figure discrète mais profondément respectée. Les mots qui reviennent le plus souvent pour la décrire : dignité, humilité, mémoire, respect.

« Elle n'a jamais fait de bruit, mais elle portait en elle l'écho des grandes heures du Mali. Elle était l'histoire incarnée », écrit un historien sur X (anciennement Twitter).

Dans les quartiers de Bamako, certains habitants disent avoir ressenti la nouvelle comme celle d'un deuil familial. Fanta Diallo était pour beaucoup une « mère symbolique » de la nation, une femme ayant traversé l'épreuve de l'exil politique, de la prison de son mari, puis du deuil, sans jamais rompre avec les valeurs de retenue et d'élégance morale.

Sa fille, Hatouma Keïta, porte désormais seule l'héritage direct de Modibo Keïta. Militante de la mémoire et de l'histoire de son père, elle pourra s'appuyer sur l'hommage unanime rendu à sa mère pour continuer cette œuvre de transmission. En cela, la disparition de Fanta Diallo n'est pas une fin, mais une passerelle entre les générations, un rappel puissant que l'histoire nationale se tisse aussi dans le silence, les souvenirs, et les présences apaisantes.

Fanta Diallo s'en est allée comme elle a vécu : dans la simplicité, avec pudeur et noblesse. En elle s'éteint une part de l'intimité de notre indépendance, mais son souvenir survivra dans la mémoire collective, dans les cœurs de ceux qui croient encore aux valeurs fondatrices du Mali : dignité, justice, loyauté, engagement patriotique.

Que le Tout-Puissant l'accueille dans Son infinie miséricorde, et que son âme repose en paix, aux côtés de son époux, l'illustre Modibo Keïta, au royaume de l'éternité.

Yacouba Ongoiba

Salon des Médias 2025 à Bamako : L'Éducation aux Médias au cœur des échanges pour contrer la désinformation et préserver la liberté d'expression

A l'occasion de la 4e édition du Salon des Médias au Mali, un événement majeur pour les professionnels de l'information et les acteurs de la société civile, une table ronde de haut niveau s'est tenue ce samedi 2 août 2025 au Palais de la culture Amadou Hampâté Bâ de Bamako. Soutenue par l'organisation canadienne Journalistes pour les Droits Humains (JDH), la rencontre était axée sur une thématique aussi urgente que fondamentale : l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI).

Cette table ronde a réuni deux figures influentes du paysage médiatique malien : Alexis Kalambry, directeur de publication du journal Mali-Tribune, et Tidiane Togola, président de la Fondation Tuwindi. La modération a été assurée avec rigueur par la journaliste Astan Sow. Ensemble, ils ont tiré la sonnette d'alarme face à l'expansion incontrôlée de la désinformation, en insistant sur la nécessité de développer une culture critique de l'information dès le plus jeune âge.

Alexis Kalambry a planté le décor dès l'ouverture des débats. Selon lui, la prolifération des réseaux sociaux dans un contexte national marqué par des tensions multiples a généré un climat propice aux fausses nouvelles, dis-



cours haineux et manipulations de masse. « L'Éducation aux Médias devient un enjeu crucial. Dans un pays où la désinformation menace le tissu social, l'EMI est un rempart pour la démocratie », a-t-il affirmé.

Tidiane Togola a renchéri en soulignant que même les journalistes, face au flux incessant d'informations non vérifiées, ont besoin d'être eux-mêmes éduqués : « Les sources officielles se raréfient, les contenus abondent, et la frontière entre vérité et manipulation devient floue.»

Les deux conférenciers ont insisté sur la nécessité pour les journalistes de se recentrer sur leur mission première : informer de manière rigoureuse et responsable. Kalambry a critiqué la « course au buzz » qui pousse certains professionnels à céder à la tentation de la désinformation : « Beaucoup publient sans vérifier, puis viennent s'excuser. Mais quel est le véritable but de l'information si ce n'est d'éclairer ? »

Tidiane Togola a illustré la difficulté du fact-checking par une métaphore évocatrice : « Vérifier après coup, c'est comme soigner un mort. La vraie lutte, c'est la prévention. » Il a partagé l'expérience de la plateforme Wuya, initiée par la Fondation Tuwindi, comme outil de réponse citoyenne aux fake news.

Tous deux appellent à changer d'approche : éduquer les enfants et les adultes à l'analyse critique des contenus, leur apprendre à identifier les sources, croiser les informations et surtout, résister à la viralité émotionnelle.

Au-delà du journalisme traditionnel, le débat a glissé vers la problématique des influenceurs, des algorithmes et des plateformes numériques qui échappent à toute régulation locale. Pour Togola, la question n'est plus seulement de former des journalistes, mais aussi de réguler un espace digital devenu « glissant et dangereux ». Il a lancé un appel fort : « Meta, TikTok, X... ne nous consultent jamais sur leurs règles communautaires. C'est à nous, Africains, de prendre nos responsabilités. »

Kalambry, pour sa part, a plaidé pour une meilleure régulation du vide informationnel. « La nature a horreur du vide. Si le journaliste ne donne pas la bonne information à temps, ce vide est comblé par les rumeurs. »

Parallèlement à la table ronde sur l'EMI, un autre panel du Salon, animé par Modibo Fofana, président d'Appel Mali, a porté sur la liberté d'expression dans le contexte malien. Selon lui, ce droit fondamental, pourtant garanti par la Constitution, est mis à rude épreuve.

« Liberté d'expression ne veut pas dire tout dire », a-t-il rappelé, insistant sur la nécessité de distinction claire entre journalistes professionnels et créateurs de contenus non formés. « Les journalistes s'autocensurent, notamment sur les questions de sécurité. Ils savent ce que cela peut leur coûter », a-t-il dénoncé.

Kalambry a renchéri : « Nous sommes désarmés. Le pluralisme ne plaît pas à certains. Quand on veut un journaliste, il n'y a pas d'échappatoire. » Il a aussi rappelé la distinction entre l'éthique personnelle — qui dépend de l'éducation et des valeurs — et la déontologie, qui s'impose à tous les journalistes.

Togola a quant à lui mis en garde contre la loi sur la cybercriminalité, qu'il juge liberticide dans son application actuelle : « Ma liberté s'arrête là où commence celle de l'autre. Mais cela ne doit pas être un prétexte pour bâillonner les voix critiques. »

Les intervenants ont formulé plusieurs recommandations :

- Former dès l'école à l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) ;
- Renforcer la régulation du numérique, notamment des influenceurs et plateformes internationales ;
- Distinguer clairement les professionnels des amateurs, tout en encadrant tous les producteurs de contenus ;
- Réviser les lois existantes, notamment en matière de liberté d'expression et de presse, pour les adapter aux réalités actuelles ;
- Renforcer la sécurité physique et numérique des journalistes, dans un contexte où les menaces se multiplient.

Le Salon des Médias au Mali 2025, plus que jamais, a confirmé l'urgence de ces enjeux. Dans un pays en quête de stabilité et de vérité, la bataille pour une information juste, éthique et accessible ne fait que commencer.

Un événement qui, à travers ses débats profonds et ses propositions concrètes, appelle à une refondation de l'espace médiatique malien à l'ère du numérique.

Yacouba Ongoiba



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

Loi sur les indemnités du CNT : L'épée de Damoclès enfin levée pour Malick Diaw et ses collègues





Le Président de la Transition, Chef de l'État, le Général d'Armée Assimi GOÏTA, a promulgué, le 31 juillet 2025, la loi organique n°2025-037 fixant les indemnités et autres avantages alloués aux membres du Conseil National de Transition (CNT). Publiée dans un numéro spécial du Journal Officiel de la République du Mali, cette loi vient combler un vide juridique persistant depuis la mise en place de l'organe législatif transitoire en décembre 2020.

Adoptée lors de la séance plénière du CNT du 12 juin 2025, cette nouvelle législation marque un tournant décisif dans la régulation du cadre institutionnel de la Transition. Elle permet non seulement d'organiser de manière plus rigoureuse les avantages liés à la fonction parlementaire transitoire, mais surtout, elle consacre un acte de reconnaissance politique et juridique à l'égard des membres du CNT.

Depuis la création du CNT, les avantages et indemnités perçus par ses membres, bien que régulièrement versés, n'étaient fondés sur aucune base légale claire. Cette situation avait alimenté critiques, soupçons et controverses, jetant une ombre sur la légitimité financière de l'organe transitoire. Plusieurs voix, y compris au sein de la société civile et des chan celleries étrangères, avaient dénoncé l'absence de transparence autour des rémunérations allouées à ses membres.

La promulgation de la loi n°2025-037 vient donc dissiper définitivement ce flou. En effet, son article 10 est sans équivoque : toutes les indemnités et autres avantages perçus depuis la création du CNT sont désormais considérés comme "acquis". Une disposition qui équivaut à un véritable bouclier juridique pour les membres du Conseil, mettant fin aux spéculations sur d'éventuelles demandes de remboursement ou de redevabilité rétroactive.

Avec cette clarification, c'est une véritable épée de Damoclès qui est retirée au-dessus de la tête du Président du CNT, le Colonel Malick Diaw, et de ses collègues. Longtemps exposés à des accusations d'enrichissement illégal ou de gestion opaque des fonds publics,

ces derniers peuvent désormais exercer leurs fonctions avec un cadre normatif renforcé et une légitimité juridique consolidée.

Cette loi est donc perçue comme un acte de régularisation et de pacification. Elle redonne une assise institutionnelle au CNT, tout en réaffirmant son rôle clé dans le processus de refondation. En contrepartie, elle oblige aussi ses membres à faire preuve d'une plus grande rigueur et d'une responsabilité accrue dans l'accomplissement de leurs missions.

Autre innovation majeure du texte : la simplification des catégories d'indemnités, désormais réduites à cinq principales, contre une douzaine auparavant. Il s'agit :

• d'une indemnité mensuelle de représentation ;
• d'une indemnité journalière de session ;
• d'une indemnité mensuelle de logement ;
• d'une indemnité spéciale mensuelle propre aux membres du CNT.

Ce recentrage vise à mieux encadrer les avantages perçus, en les alignant sur les exigences de transparence et de bonne gouvernance.

Le texte introduit également une hiérarchie des indemnisations, avec des compensations spécifiques pour les postes à responsabilité :

• Le Président du CNT, sur la base de l'indice 1800 hors échelle, perçoit également des fonds spéciaux ;
• Les autres membres du CNT sont rémunérés sur l'indice 1650, le plus élevé de la fonction publique ;
• Les membres du Bureau, les présidents et vice-présidents de commission bénéficient d'indemnités complémentaires (responsabilité, téléphone, sujétion...).

Si la loi est désormais en vigueur, certains détails techniques restent encore suspendus à la publication d'une annexe précisant les montants exacts de chaque indemnité. Ce point de vigilance n'altère toutefois pas la validité du texte, qui s'impose désormais comme la nouvelle norme en matière de gestion des avantages parlementaires durant la Transition.

La promulgation de cette loi organique s'inscrit pleinement dans la dynamique de structuration des institutions maliennes. Elle répond aux recommandations de la Cour constitutionnelle (arrêt n°2025-04/CC du 30 juin 2025) et s'aligne sur les exigences de la Charte de la Transition révisée et de la nouvelle Constitution.

Elle constitue ainsi une avancée significative dans la consolidation de l'État de droit, en préparant un terrain plus solide pour une sortie maîtrisée de la Transition, tout en dissipant les incertitudes qui planaient sur la régularité de l'action parlementaire transitoire.

Moctar Sow



Lettre à grand-père : Rien n'est nouveau sous la voûte !

Cher grand-père, la voûte ne connaît rien de nouveau sous elle. Certes les pluies de l'histoire ont peut-être effacé beaucoup de traces mais, tout est ancien. Même si les mémoires de l'oubli ont dû apporter trop de souvenirs, pour la voûte indigo, rien n'est nouveau.

Tout est ancien. Elle a dû tout voir et tout entendre pour cette grande force d'attendre.

Tout récent, moins d'un millénaire, juste trois siècles, Jean de La Fontaine écrivait dans "Les animaux malades de la peste", un peuple qui se cherchait et voulait un coupable injuste à leur mauvais sort. La Fontaine a laissé quoi dans ce qui se passe sous la voûte cette nuit ? Oui grand-père, qui est ce que La Fontaine a oublié de notre vécu d'hier ?

Le lion qui a mangé le mouton et le berger ? Le renard qui rend légitime l'imprescriptible ou encore les flatteurs qui applaudissent ? Ou encore l'ours ou le tigre, tous ces puissants, flattés de petits saints ? Même l'âne qui a commis le péché imprescriptible de brouter l'herbe d'un pré. Jugé plus grave que manger un berger et son mouton.

La Fontaine n'a pas oublié cette cour qui ferme les yeux sur les grands péchés pour juger les petits imprescriptibles. Ce justicier condamne l'âne d'un cas pendable. "Manger l'herbe d'autrui ! Quel crime imprescriptible, pardon abominable !" Cette cour qui flatte et applaudit le lion et lui pardonne voir manger le berger et le mouton.

Quand La Fontaine disait : "Selon que vous serez puissant ou misérable, Les jugements de la cour, vous rendront blanc ou noir". Quelle cour ? Cher grand-père? Et l'ours et le tigre qui donnent raison pour rester dans la cour et ceux qui flattent et applaudissent ? La Fontaine a-t-il laissé quelque chose à ce que la voûte voit aujourd'hui sous elle ?

Le monde est si vieux. L'histoire, a si vu. La voûte, a si vécu. Rien de nouveau sous le ciel. Tout se répète. Les lions, les renards, les tigres, l'ours et même l'âne. Le tort d'avoir brouté l'herbe imprescriptible. Le pardon au lion d'avoir mangé un berger et son mouton et la condamnation de l'âne pour avoir brouter l'herbe.

Il n'y a rien de nouveau. Tout est cyclique. Tout est vieux. Je souhaite que tu lises La Fontaine pour comprendre que cette cour est aussi vieille que le monde. C'est ma 310ème lettre, cher grand-père, pour te dire que tout est vieux sous la voûte. Le monde est vieux. Le ciel est vieux et la terre si vieille. A mardi prochain. Inch'Allah !

Lettre de Koureichy
Source: Mali Tribune



En touloucratie : La vérité est un crime d'état

En Touloucratie, ce régime où l'uniforme se prend pour une légitimité et le silence se donne des airs de stabilité, la liberté d'expression existe, mais sous anesthésie générale. Elle est tolérée, tant qu'elle reste molle, hypocrite, et parfaitement inutile. Mais qu'un citoyen ose nommer les choses, désigner les imposteurs, crever l'abcès de l'injustice, et soudain la "liberté d'expression" devient un crime. Pire : une trahison.

Car en Touloucratie, la vérité dérange. Pas toutes les vérités, bien sûr. Seulement celles qui s'attaquent au cœur pourri du système : l'armée d'apparat, les chefs analphabètes qui tiennent lieu de gouvernants, les milices déguisées en patriotes, les accords secrets signés dans l'ombre avec les parrains étrangers, ou encore le pillage méthodique des caisses publiques par une caste militaire qui prétend avoir sauvé le pays. Dérangez cette symphonie de mensonges et vous serez transformé en ennemi de la Nation, sans autre forme de procès.

La Touloucratie a inventé un art martial nouveau : frapper la vérité avec le drapeau. Chaque fois qu'un citoyen ose critiquer la gabegie, la corruption, les arrestations arbitraires ou l'échec militaire, on lui oppose des mots creux comme "souveraineté", "intérêts supérieurs", "image du pays" ou pire : "protection de l'armée". Mais l'armée contre qui, au juste ? Contre les terroristes ou contre le peuple ?

Le patriote authentique, dans cette farce, n'est pas celui qui alerte, qui documente, qui questionne. Non. Le patriote est désormais celui qui se tait, qui se courbe, qui flatte le chef et applaudit même quand le pays brûle. C'est l'ère de l'applaudissement obligatoire. Du si-





lence complice. De la dissimulation en costume traditionnel.

En Touloucratie, le peuple n'existe plus. Il a été remplacé par des "convives". On ne parle plus de débat, mais de "concertation". Plus de contre-pouvoirs, seulement des "cadres d'échange". La presse indépendante ? Réduite à la mendicité ou à l'exil. Les syndicats ? Achevés à coups de postes et de promesses creuses. Les partis ? Dissous. La rue ? Criminalisée.

Mais autour des convives du régime, la table est bien garnie : or, contrats miniers, véhicules de fonction, voyages diplomatiques inutiles et discours de victoires imaginaires. Pendant ce temps, le citoyen meurt en silence, sans salaire, sans soins, sans sécurité.

Qu'un journaliste ose briser le murmure sacré des convives, et le voici qualifié d'agent de l'étranger, de terroriste intellectuel, ou d'influenceur à la solde de forces occultes. Qu'un soldat revienne du front et témoigne de l'abandon, du manque de munitions, de la trahison stratégique, et le voilà désavoué, réaffecté, ou éliminé. La vérité, ici, est plus subversive qu'une kalachnikov.

La grande illusion des régimes autoritaires est de croire que le mensonge protège. Que réprimer la parole, c'est garantir la paix. Mais en Touloucratie, chaque vérité enterrée devient une bombe à retardement. Chaque journaliste bâillonné, chaque lanceur d'alerte enfermé, chaque citoyen humilié, prépare une détonation plus forte que toutes les charges militaires.

Le peuple n'est pas dupe. Il encaisse, il se tait, mais il observe. Il sait que ceux qui l'ont promis la justice n'ont apporté que l'arbitraire. Que ceux qui se prétendaient sauveurs ne sont que des vendeurs de slogans. Que ceux qui criaient à la libération n'ont fait qu'installer un autre type de prison.

À ce point, il ne reste que deux chemins. Soit les citoyens s'habituent définitivement à la servitude douce, à l'ignorance organisée, à la peur quotidienne de parler, d'écrire, de penser. Soit ils comprennent que se taire, c'est crever. Et que la seule manière de reprendre sa dignité, c'est de dire ce que personne ne veut entendre.

Car dans un pays normal, on débat. On contredit. On s'insulte parfois. Mais on parle. Dans une dictature militaire qui se cache derrière des mots comme "transition" ou "refondation", on vous enferme pour avoir dit que le roi est nu. En Touloucratie, la vérité est nue, battue, et proscrite.

Mais elle revient toujours. Plus forte. Plus tranchante. Et le jour où elle explosera à la face des convives, ces derniers regretteront d'avoir ignoré la seule parole qui aurait pu les sauver : celle du peuple libre.

En Touloucratie, il est interdit d'avoir raison. Mais un peuple bâillonné finit toujours par hurler. Ce n'est qu'une question de temps.

Sambou Sissoko

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Exposition Universelle d'Osaka 2025 : Vernissage de l'exposition "GINNA, la fondation de la société"



Le Ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, M. Mamou DAFFÉ, a eu l'honneur de participer au vernissage de l'exposition d'art contemporain des artistes maliens Mamari DIALLO et Souleymane OUOLOGUEM, intitulée "GINNA, la fondation de la société". Cet événement artistique a eu lieu en marge de l'Exposition Universelle d'Osaka 2025 au Japon.

L'exposition, organisée au restaurant panafricain de l'Expo 2025 à Osaka, est le fruit du travail et du talent de ces jeunes artistes maliens. Mamari DIALLO, résident au Japon, et Souleymane OUOLOGUEM, basé au Mali, ont su captiver les visiteurs par leurs œuvres empreintes de créativité et d'émotion.

Sous le commissariat éclairé du Pr. Oussouby SACKO, cette exposition témoigne de l'engagement des artistes maliens à promouvoir la richesse culturelle du Mali à l'échelle internationale. En effet, ces artistes agissent en véritables ambassadeurs, contribuant ainsi au rayonnement de la Culture malienne au Japon.

Cette initiative s'inscrit parfaitement dans la vision de Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État, qui a proclamé l'année 2025 comme Année de la Culture au Mali. Cette année est placée sous le signe de la promotion des talents maliens, qu'ils soient sur le territoire national ou au sein de la diaspora.

Au cours de la cérémonie, le Ministre DAFFÉ a exprimé sa gratitude envers les artistes pour la qualité de leur exposition et les a chaleureusement félicités pour leur contribution à la diplomatie culturelle du Mali. Il n'a pas manqué de saluer le professionnalisme du Pr. Oussouby SACKO, dont l'engagement a grandement contribué au succès de l'événement. En somme, l'exposition "GINNA, la fondation de la société" est une belle illustration de la vitalité et de la créativité de la scène artistique malienne. Elle incarne la réussite de la diplomatie culturelle du Mali et démontre la capacité des artistes maliens à briller à l'échelle internationale.

Arouna Sidibé

Côte d'Ivoire : Un dialogue politique s'ouvre entre le pouvoir et l'opposition autour de la CAP-CI



Un dialogue politique inédit s'est ouvert mardi à Abidjan entre le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), parti au pouvoir, et la Coalition pour l'alternance pacifique en Côte d'Ivoire (CAP-CI), regroupement des principales forces de l'opposition. Cette initiative marque une tentative de décrispation politique à un moment charnière du processus démocratique ivoirien.

La rencontre, présentée comme une séance de travail préparatoire, s'est déroulée dans un climat apaisé. Elle avait pour objectif premier un échange de préoccupations mutuelles, dans le but d'instaurer les bases d'un dialogue franc et constructif. « Pour cette première séance de travail, nous avons procédé à une présentation mutuelle de nos préoccupations et échangé les documents y afférents », a déclaré Mamadou Touré, porte-parole du RHDP et ministre de la Jeunesse.

Ce premier pas, salué par les deux parties, pourrait ouvrir la voie à une série de discussions approfondies sur les grands enjeux de la vie politique nationale : le cadre électoral, la réconciliation nationale, l'inclusivité démocratique, ou encore les garanties pour une alternance apaisée. Une seconde rencontre est déjà programmée pour lundi prochain afin de poursuivre les échanges sur la base des documents remis.

Charles Blé Goudé, figure de proue de la CAP-CI, a exprimé l'importance du maintien d'un dialogue permanent : « Avant tout, nous sommes tous Ivoiriens. Les citoyens nous observent et nourrissent beaucoup d'attentes. Il est donc essentiel de maintenir ce climat de confiance que nous bâtissons progressivement. Certes, certains désaccords subsisteront, mais nous devons maintenir le dialogue ouvert ».



Le ton conciliant adopté par les deux camps semble traduire une volonté politique partagée de dépasser les clivages habituels. « Le dialogue ne doit jamais être rompu entre partis politiques. Nous sommes tous frères. Le RHDP est un parti ouvert et cette dynamique d'alternance dans l'accueil traduit bien la volonté commune d'ouverture », a insisté Mamadou Touré. Ce processus de dialogue, bien que balbutiant, intervient dans un contexte marqué par des tensions politiques récurrentes depuis les élections passées. Il pourrait constituer un jalon important vers une stabilisation durable et un renforcement de la démocratie ivoirienne, à condition qu'il se poursuive avec sincérité, transparence et volonté de compromis. La société civile et les partenaires internationaux observeront avec attention l'évolution de ce processus, dans l'espoir que cette dynamique nouvelle aboutisse à des réformes substantielles et à une confiance renouvelée dans les institutions du pays.

Moctar Sow



Que révèle la première place de « Dead to rights » au box-office mondial lors du premier week-end d'août ?



Le film « Dead to rights » domine le box-office mondial lors du premier week-end d'août avec des recettes en hausse constante en Chine, suscitant l'attention du magazine américain Variety. Le film s'apprête à être diffusé à partir du 7 août en Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis, Canada, Malaisie et Singapour. Des projections sont également prévues prochainement en Russie, Corée du Sud, Royaume-Uni, Allemagne et France, ce qui témoigne de l'élargissement de son influence internationale en touchant plus de pays et de régions.

Le film « Dead to rights » a suscité un engouement considérable dès sa sortie, car il explore la justice historique à travers une perspective artistique. Un commentaire très apprécié a exprimé l'idée que les leçons de l'histoire ne doivent jamais être oubliées. C'est aussi la raison pour laquelle « Dead to rights » est si apprécié. Il transmet les profondes réflexions des cinéastes chinois sur l'histoire, l'humanité et la justice, une réflexion qui transcende les frontières nationales. Se souvenir de l'histoire en commémorant la victoire de la Guerre mondiale antifasciste ne vise pas à promouvoir la haine, mais plutôt, en promouvant une vision juste de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, à inciter le monde à chérir la paix, à s'opposer aux crimes de guerre et à favoriser un consensus international sur la sauvegarde de la vérité historique.

Qu'est-ce qu'une vision juste et intemporelle de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ? Il s'agit d'un système de connaissances historiques, forgé au cours des 80 ans qui ont suivi la guerre, qui préserve la vérité historique, défend l'équité et la justice, et favorise un développement pacifique. Il s'agit d'une perspective historique globale et impartiale, fondée sur des faits historiques objectifs. Promouvoir une vision juste de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale implique de respecter les faits historiques, de défendre la justice, de s'opposer au nihilisme et au révisionnisme historiques, et de s'opposer à toute tentative de déformer, de falsifier ou de glorifier la guerre d'agression. Tirer les leçons de l'histoire et défendre le système international, avec les Nations Unies en son cœur, sont essentiels. Une vision juste de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale est non seulement la pierre angulaire de l'ordre international d'après-guerre, mais aussi le reflet de la conscience humaine.

Source: cgtn.com

Football : Les Maliennes de l'USFAS entament leur campagne africaine en beauté



Les qualifications pour la Ligue des Champions Féminine de la CAF ont débuté hier dans la zone UFOA-A avec un démarrage en fanfare de l'équipe malienne de l'USFAS. Lors de leur premier match, les championnes du Mali ont réalisé une performance remarquable en battant les Aigles de la Médina, les championnes du Sénégal, sur un score de 2 à 0.

Le tournoi a commencé le mardi 5 août sur le terrain annexe du Stade Abdoulaye Wade. Après une première mi-temps disputée mais stérile en but, les joueuses de l'USFAS ont su faire la différence après la pause. Oumou Kone et Safiatou Keita ont marqué les deux buts décisifs offrant ainsi la victoire à leur équipe, leur permettant de débuter le tournoi de la meilleure des manières.

Cette victoire contre les tenantes du titre, qui bénéficiaient de l'avantage du terrain, place l'USFAS dans une position enviable pour se qualifier pour la phase finale de la Ligue des Champions Féminine de la CAF 2025.

Dans l'autre match de la journée, RAM CAMARA FC (Sierra Leone) et Determines Girls (Liberia) se sont séparées sur un score nul et vierge de 0-0. L'équipe de Berwunleng FC (Gambie) n'a pas disputé de match lors de cette première journée.

Le tournoi se déroulera jusqu'au 17 août. L'équipe qui terminera en tête de ce mini-championnat à cinq équipes aura l'honneur de représenter la zone UFOA-A lors de la phase finale de la Ligue des Champions Féminine de la CAF en novembre.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre soif de vivre vous entraîne dans des plaisirs intenses, c'est le moment de savourer la vie dans toute sa splendeur. Votre forme morale fera la différence et compensera sans difficulté le sommeil qui vous manque. Réservez-vous du temps pour faire de vrais repas. Le moment est venu de ne pas céder à l'urgence mais de vous poser les bonnes questions en prenant le temps de réfléchir. Rien ne sert de laisser l'impulsivité prendre le dessus. Au contraire, lâchez du lest, décompressez et rendez-vous plus disponible aux autres.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vos finances seront au cœur de vos pensées. Attelez-vous à la tâche, cela vous soulagera ! Vous êtes en pleine forme pour vous lancer dans l'arène sociale, vous auriez besoin de vous aérer malgré tout.
Votre vie matérielle au long terme vous donne matière à réflexion. Ne sous estimez pas vos capacités. Vous abordez le quotidien avec plus de sérieux que d'ordinaire mais gardez le sourire, cela n'entame pas votre crédibilité !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous êtes paré pour lutter sans vous en rendre compte. Votre fougue peut vous causer des bouderies et réactions intempestives, aujourd'hui. Le sommeil sera votre meilleure source d'énergie. Il gagne en qualité, profitez-en !
Vous êtes enthousiaste, plus souple et plus à l'écoute. Les discussions sont donc dénuées de complications, aujourd'hui. Ainsi, vous allez créer une agréable ambiance autour de vous et vous pourrez être assuré de maintenir l'harmonie relationnelle. Que demander de mieux !

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous allez pouvoir entreprendre un déplacement que vous remettez depuis longtemps. Il sera couronné de succès. La qualité de votre repos laisse à désirer, votre tension nerveuse vous empêche d'accéder à une véritable détente.
Les conseils d'une personne expérimentée vous permettront de réfléchir utilement à la bonne marche de votre vie. Les personnes plus chevronnées vous seront profitables. Soyez réceptif et ouvert aux idées extérieures.

Lion (22 juillet - 23 août)

Cette journée sera dynamique, il y a mille choses à faire, restez axé sur l'essentiel pour ne pas vous éparpiller. Survolté, dépassé, ou envahi par l'ennui, il n'y a pas de juste milieu, vous tenez le rythme malgré tout, cherchez à équilibrer votre vie au quotidien. Aujourd'hui, votre inspiration est en effervescence. Vous allez-vous trouver une multitude de choses à faire spontanément et efficacement. Alors, laissez libre cours à votre imagination fertile et prenez votre envol pour accomplir de nouvelles activités qui vous épanouiront pleinement.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Vous vous engagez rarement à la légère et la période devrait satisfaire votre besoin d'authenticité. Les planètes se donnent rendez-vous pour remplir votre planning et encourager votre bonne volonté. À noter que l'entente avec les enfants sera protégée aujourd'hui.
Aujourd'hui, la joie et la bonne humeur sont au rendez-vous. Ce bénéfique climat vous permet de vous rendre plus disponible et plus à l'écoute des autres. Profitez-en pour vous rapprocher de ceux que vous chérissez !

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Votre nature de Feu est en éveil, vous attirez davantage les relations passionnantes mais éphémères, vous voici prévenu... Le tout sera de ne pas vous emballer, ni vous poser trop de questions, vivez le présent pleinement !
Vous éprouvez de l'amertume. Vous ne vous sentez pas d'attaque pour affronter les petits aléas de la vie. Votre quotidien vous étouffe, vous avez besoin de dépaysement mais vous n'êtes pas d'humeur à rêver à un renouveau.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Un surplus de confiance freine votre ascension, restez discret sur vos projets avant de les lancer. Votre optimisme est en net progrès, vous vous sentez d'attaque, vous vous consacrez à des travaux pénibles, planifiez vos efforts sur la durée.
Aujourd'hui, c'est avec enthousiasme et plénitude que vous êtes prêt à vous échapper de la routine, de la banalité, des habitudes. La journée est idéale pour lâcher du lest et vous évader par le corps ou par l'esprit.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le cours des choses ne va pas aussi rapidement que vous le souhaitez. Votre impatience est mobilisée, modérez vos ardeurs. Vos besoins vous poussent aux dialogues, échanges qui vous insufflent optimisme et vous ressourcent moralement.
Vous connaissez bien vos failles, pour cela vous essayez jour après jour d'y remédier. Vous ne vous avouez pas vaincu et vous avez raison. Aujourd'hui sur le plan personnel vous avancez en allant de satisfactions en satisfactions.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous allez être plus détendu et confiant en vous-même, cela vous attire bien des faveurs extérieures. Votre forme est en hausse, vous aurez à cœur de poursuivre vos objectifs de fond, doucement mais sûrement, ce sera votre meilleure formule.
Le climat ambiant vous pousse à aller de l'avant, à vous éloigner des difficultés, à sortir de votre cadre établi et à vous lâcher. C'est le moment ou jamais de faire part de vos envies, de vos idées et de profiter des joies de l'existence.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Un parfum de passion flotte autour de vous... Vous pourrez récolter ce que vous avez semé la veille, ne boudez pas s'il y a eu un décalage entre vous et certaines personnes, profitez de l'instant présent.
C'est dans une ambiance bon enfant que vous allez évoluer. Le moment est donc idéal pour faire passer en douceur vos idées, démontrer vos qualités, améliorer votre relation et pour chasser toutes les éventuelles tensions. Alors, profitez-en amplement !

Poisson (19 février - 21 mars)

Vous êtes obligé de modifier vos valeurs, vos croyances et vos ressources. Vous êtes en train de revoir vos idéaux et votre façon de penser et ces changements doivent s'appliquer de façon pratique et tangible à votre vie.
Si vous vous activez, vous pouvez vous dégager d'un malentendu dans lequel vous n'êtes pour rien. Soyez sérieux et raisonnable dans vos plans, vous avez tendance à voir trop grand, à placer la barre trop haut.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com